

# Liens entre le projet PROSCeSS et les Promotion Santé

## Régionale

### Le Projet PROSCeSS

Le projet PROSCeSS (PRoMotion de la Santé dans les Clubs de SportS) a démarré en 2018, grâce à un partenariat entre Santé publique France, Université Côte d'Azur et Université de Lorraine. Ces trois partenaires ont été rejoints en 2022 par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le projet PROSCeSS a pour objectifs de promouvoir la santé dans les clubs de sport et de les accompagner à devenir des milieux de vie promoteurs de santé. Afin de permettre aux clubs de sport d'agir en faveur de la promotion de la santé, l'équipe projet a créé plusieurs interventions, comme une formation MOOC ainsi qu'un accompagnement à la promotion de la santé à destination des clubs de sports, que l'équipe projet souhaiterait déployer au niveau national.

Ce document a ainsi pour but de présenter individuellement aux acteurs cités dans la stratégie de déploiement leur rôle, les actions qu'ils peuvent effectuer et la temporalité dans laquelle les faire.

Actions	Temporalité
<b>Stratégie « accompagnement »</b>	
Proposer un accompagnement des fédérations sportives à la promotion de la santé <b>une fois par an</b> <sup>(acc1)</sup>	2024
<b>Stratégie « communication »</b>	
Transmettre les informations relatives au site internet / Mooc PROSCeSS dans leur newsletter <b>deux fois par an</b> <sup>(com1)</sup>	2024
Transmettre les informations relatives au Mooc PROSCeSS <b>un mois avant sa sortie annuelle</b> <sup>(com2)</sup>	2024
Informé sur les sessions annuelles et les possibilités d'inscription à la formation d'accompagnateurs <b>(1 fois par an)</b> <sup>(com3)</sup>	2024

## Stratégie « Recherche »

Soutenir les actions de plaidoyer de l'équipe PROSCeSS (au moins 2 fois par an)

(rec1)

2024

**Autres acteurs effectuant les mêmes actions :**

- Maisons Sport-Santé <sup>(com1 ; com2 ; com3)</sup> ;
- Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) <sup>(com1 ; com2 ; com3)</sup> ;
- Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) <sup>(com1 ; com2 ; com3)</sup> ;
- Régions <sup>(com1 ; com2 ; com3)</sup> ;
- Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) <sup>(rec1)</sup> ;
- Fédération Promotion Santé <sup>(acc1 ; com1 ; com2 ; com3)</sup> ;
- Conférence Des Directeurs et Doyens STAPS (C3D STAPS) <sup>(com1)</sup> ;
- Fédérations sportives <sup>(com1 ; com2 ; com3)</sup> ;
- Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE) <sup>(acc1 ; com1 ; com2 ; com3 ; rec1)</sup> ;
- Équipe PROSCeSS <sup>(acc1)</sup> ;
- Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques <sup>(com1)</sup> ;
- Santé publique France (SpF) <sup>(rec1)</sup> ;
- Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) <sup>(acc1)</sup> ;
- Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) <sup>(rec1)</sup> ;
- Universités <sup>(rec1)</sup> ;
- Laboratoires de recherche <sup>(rec1)</sup> ;